

SENEGAL

**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie,
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan**

Enquête à l'Ecoute du Sénégal 2014

Rapport Pdf généré de la L2S 2014

7 Décembre 2015

Production des méta-données

Producteur(s) des méta-données	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) , MEFP , Maitre d'ouvrage
Date de production	24 Décembre 2014
Version	Version 1.0 du DDI de Mars 2015 issue de la collecte des données.
Identification	DDI-SEN-L2S-ANSD-2014-V1.0

Remerciement(s)

ANSD

Ce document a été généré à l'aide du [IHSN Microdata Management Toolkit](#)

Table des matières

Aperçu	1
Domaines thématiques et couverture	2
Producteurs et sponsors	3
Echantillonnage	3
Collecte des données	3
Accessibilité	5
Responsabilité et droits d'auteurs	6
Description des fichiers	7
L2S_Individus ano	7
L2S_Ménage ano	7
L2S_Kish ano	7
Documentation	_____

SENEGAL ()
Enquête à l'Ecoute du Sénégal 2014 (L2S 2014)
Listening to Sénégal

Aperçu	
Type	Autres enquêtes ménages [hh/oth]
Identification	IHSN-SEN-L2S-ANSD-2014-V1.0
Version	Date de production: 2014-11-01 Version 1.0 issue de la collecte des données.
Série	C'est la première enquête du genre basée sur l'utilisation de la téléphonie mobile après l'Enquête Nationale sur les Technologies de l'Information et de la Communication (ENTICS), réalisée en 2009 par l'ANSD, qui a permis d'estimer à 86% la proportion de ménages sénégalais disposant d'au moins une ligne de téléphonie mobile.. Cette enquête à haute fréquence n'est pas destinée à remplacer les grandes enquêtes sur la pauvreté notamment l'Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM). Elle est surtout indispensable pour combler le vide en termes d'informations entre deux EPM successives.
Résumé	
<p>Le Système Statistique National (SSN) du Sénégal est en pleine mutation. De nombreuses réformes ont été mises en œuvre depuis 2004, dont les principales sont la (l') :</p> <ul style="list-style-type: none"> o promulgation d'une nouvelle loi statistique tenant compte des normes et standards internationaux, révisée en 2012 ; o élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique appelée Schéma Directeur de la Statistique (SDS) 2008-2013. Ce SDS 2008-2013 devait entamer la marche vers la vision du SSN « Devenir un Système Statistique National robuste, suffisamment coordonné et assurant une bonne couverture des besoins des utilisateurs ». <p>C'est dans ce cadre que l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal a accepté d'adhérer à la phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, initiée par la Banque Mondiale.</p> <p>L'utilisation de la téléphonie mobile connaît une croissance fulgurante au Sénégal qui fait partie des pays africains ayant connu le plus fort taux de pénétration. L'Enquête Nationale sur les Technologies de l'Information et de la Communication (ENTICS), réalisée en 2009 par l'ANSD, a permis d'estimer à 86% la proportion de ménages sénégalais disposant d'au moins une ligne de téléphonie mobile. En moyenne, on comptabilise trois lignes de téléphonie mobile par ménage. Le marché sénégalais s'articule autour de trois principaux opérateurs : l'opérateur historique Orange, Tigo et Expresso. A eux trois, ils couvrent pratiquement l'ensemble du territoire national avec un haut débit de connexion même si, dans très peu de zones, on rencontre quelques difficultés de connexion. Il est donc, possible de tirer un échantillon représentatif de la population sénégalaise des zones couvertes par le réseau de téléphonie mobile.</p> <p>Ce projet est basé sur un système d'enquête à haute fréquence auprès d'un panel de ménages en se servant des réseaux de téléphonie mobile. Cette enquête à haute fréquence n'est pas destinée à remplacer les grandes enquêtes sur la pauvreté notamment l'Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM). Elle est surtout indispensable pour combler le vide en termes d'informations entre deux EPM successives. Ce projet d'enquête permettra de gagner en termes de fréquence de disponibilité des données. Par contre, il ne peut fournir que les nécessaires en termes de suivi des conditions de vie des ménages sur un échantillon de faible taille.</p> <p>Un Comité Technique a été mis en place entre la Banque Mondiale et l'ANSD pour travailler sur les référents techniques de l'enquête.</p> <p>Le projet d'enquête à haute fréquence consiste à suivre, à travers une interview par téléphone mobile, un certain nombre de variables très simples sur les conditions de vie des ménages de façon périodique sur un panel limité de ménages. En fait, l'enquête par téléphonie mobile sera réalisée mensuellement et l'échantillon sera constitué de 1500 ménages représentatifs au niveau national, en milieu urbain et en milieu rural, dans la zone urbaine de Dakar et dans les autres centres urbains.</p> <p>Ainsi, le projet initial sera réalisé en deux phases :</p>	

Phase 1. Enquête de référence qui est une enquête classique avec une interview de type « face à face » avec les répondants sur terrain.

Phase 2. Enquête mensuelle continue avec une interview par appel téléphonique mobile sur une période de deux années via un centre d'appel téléphonique(ou Call-Center).

L'objectif clé de l'enquête est d'assurer le suivi des conditions de vie des ménages et l'évaluation des programmes de développement initiés par les autorités.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1- renseigner les indicateurs pertinents sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et la consommation des ménages ;
- 2- mesurer les inégalités entre catégories sociales et apporter une réponse aux exclusions sociales ;
- 3- contribuer à la facilitation du dialogue politique et social.

Type d'étude	Données échantillonnées [ssd]
Unité d'analyse	Ménages et individus.

Domaines thématiques et couverture

Domaines thématiques

Les sujets abordés sur le questionnaire individuel sont :

- o L' éducation;
- o La santé;
- o Et le travail.

Les sujets abordés sur le questionnaire ménage sont :

- o L' habitat ;
- o L' électricité & transport ;
- o L' Eau, installations sanitaires & hygiène ;
- o La Consommation ;
- o L'alimentation et la sécurité alimentaire ;
- o Les Biens durables ;
- o La Sécurité & la violence ;
- o L'évaluation subjective du bien-être ;
- o Les chocs & les stratégies d'adaptation ;
- o Partie dédiée au téléphone mobile.

Mots-clé

La téléphonie est un système de communication assurant essentiellement la transmission et la reproduction de la parole., Personne dont la mission est d'assurer des actions commerciales ou de dépannage à distance, depuis un téléphone et pour le compte d'une entreprise., Le téléphone est un appareil de communication, initialement conçu pour transmettre la voix humaine et permettre une conversation à distance., C'est l'agent de call center qui utilise les télécommunications pour fournir ou récolter des informations demandées., Un télé-enquêteur travaille pour des instituts de sondage ou parfois directement pour les entreprises afin d'obtenir des informations provenant d'une population ciblée.

Couverture géographique

L'enquête couvre tout le territoire national.

Geographic Unit

District de Recensement (DR)

Univers

L'enquête couvre l'ensemble de la population.

Producteurs et sponsors	
Enquêteur(s) principal/aux	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
Financement	Banque Mondiale (BD) , Maitre d'Oeuvre

Echantillonnage
<p>Procédure d'échantillonnage</p> <p>L'échantillon de l'enquête sur la téléphonie mobile porte sur 1500 ménages répartis dans les 3 strates prédéfinies (Dakar urbain, autres centres urbains et milieu rural), soit 600 pour la zone urbaine de Dakar et 450 aussi bien pour les autres centres urbains que le milieu rural. Ces ménages échantillons sont répartis dans 125 districts de recensement (DR) ou grappes, dont 1050 en milieu urbain et 450 en milieu rural, à raison de 12 ménages par grappe quel que soit le milieu.</p>
<p>Taux de réponse</p> <p>100%.</p>

Collecte des données	
Méthode de collecte	Par téléphone [cati]
<p>Notes sur la collecte</p> <p>Le bon déroulement de la collecte dépend de la coordination des activités de toutes les personnes impliquées dans les différentes opérations. Les différents intervenants, leur rôle et leurs responsabilités sont définis dans le manuel de l'enquêteur. Il s'agit du contrôleur, de l'enquêteur, du chauffeur et de l'encadrement technique chargé de la coordination. En s'acquittant de ses responsabilités individuelles chaque intervenant contribue au bon déroulement de l'enquête. Toutefois, les tâches et responsabilités du contrôleur demeurent le point angulaire de l'organisation du travail et la réussite de la collecte dépend très largement de la manière dont celui-ci assume son rôle.</p> <p>Quel que soit le milieu, un contrôleur aura trois enquêteurs sous sa responsabilité. Au sein de son équipe le contrôleur organise le travail pour que les données soient recueillies selon les procédures établies et dans les délais prévus. Au préalable, il prépare les opérations de collecte dans chaque DR à enquêter et vérifie quotidiennement le travail de ses enquêteurs. Il doit effectuer des contrôles systématiques sur les questionnaires remplis et dans les ménages pour s'assurer que les interviews sont conformes aux instructions données. Il est aussi chargé de la gestion du véhicule, de l'équipement et du matériel de l'équipe. Il doit envoyer, par voie électronique, les questionnaires remplis et contrôlés à Dakar à la demande de l'encadrement ou selon une programmation pré définie. Ces questionnaires peuvent lui être retournés pour correction ou complément d'information. Il fait part à l'encadrement technique de tout problème sur le terrain et communique à son équipe toute nouvelle directive émanant de cette entité. En rapport avec les membres de l'équipe qu'il supervise, il procède à l'identification des ménages-échantillons.</p> <p>Au plan de la gestion, il doit veiller au bon entretien et à la bonne utilisation du matériel et des équipements mis à sa disposition. Il doit accorder une attention particulière à la gestion du véhicule et du carburant sur lesquels repose le travail. Il lui revient de s'assurer, à tout moment de l'enquête, que son stock de fiches, et autres formulaires, est suffisant pour la période.</p> <p>Au plan technique, le contrôleur doit s'assurer que la collecte se poursuit selon le calendrier prévu en veillant à l'application des directives émanant de l'unité centrale et à la bonne qualité des renseignements recueillis dans le questionnaire. Il doit évaluer le rendement de ses agents à tout moment, créer et maintenir un climat social sain où se développe un bon esprit d'équipe favorable à un travail efficace. Il doit également veiller à ce que les enquêteurs comprennent et appliquent correctement les procédures. A cet effet, il doit passer plus de temps avec les agents qui ont des difficultés et effectuer le travail d'un enquêteur absent si personne d'autre n'est disponible pour le faire.</p> <p>Spécifiquement, le contrôleur doit :</p>	

- a. Gérer l'équipement, le matériel et la caisse d'avance de l'équipe ;
- b. Superviser le chauffeur et les enquêteurs :
 - en organisant les déplacements du chauffeur,
 - en continuant à parfaire la formation des enquêteurs sur le terrain,
 - en suivant le rendement de chaque enquêteur (rapidité, rigueur, familiarité avec les procédures,...),
- c. Programmer la collecte dans chaque DR :
 - en recueillant le matériel nécessaire (carte, fiches, ...),
 - en prenant contact avec les autorités locales,
 - en organisant l'hébergement de l'équipe,
 - en localisant les ménages-échantillons,
 - en affectant les ménages aux enquêteurs selon le calendrier de collecte,
- d. Contrôler les opérations de collecte :
 - en suivant l'avancement des travaux en prenant les mesures nécessaires au respect des délais,
 - en trouvant des solutions aux problèmes de l'équipe (matériels, procédures, langues, refus, .),
 - en informant l'encadrement technique des problèmes non traités dans les manuels,
 - en communiquant toute nouvelle directive de l'encadrement à l'équipe,
 - en vérifiant les questionnaires et en corrigeant éventuellement les listings d'erreur transmis,
 - en discutant des erreurs fréquentes avec les enquêteurs pour qu'elles ne se reproduisent plus,
 - en assistant à des entrevues pour chaque enquêteur,
 - en vérifiant auprès des répondants certains renseignements recueillis par l'enquêteur,
- e. Vérifier la complétude des documents de chaque DR avant de les transmettre à l'encadrement.
- f. Suivre la circulation des documents en mettant à jour régulièrement son cahier de transmission.

Questionnaires

L'enquête s'est réalisé avec un seul questionnaire. Ce dernier comporte les modules suivants :

Questionnaire : volet « INDIVIDU »

- o Module A1 : Identification du ménage;
- o Module A2 : Présentation et choix du répondant;
- o Module B : Liste des membres du ménage ;
- o Module C : Education ;
- o Module D : Santé ;
- o Module E : Travail.

Questionnaire : volet « MENAGE»

- o Module F : Habitat ;
- o Module G : Electricité & transport ;
- o Module H : Eau, installations sanitaires & hygiène ;
- o Module I : Consommation ;
- o Module J : Alimentation et sécurité alimentaire ;
- o Module K : Biens durables ;
- o Module L : Sécurité & violence ;
- o Module M : Evaluation subjective du bien-être ;
- o Module N : Chocs & stratégies d'adaptation ;
- o Module O : Partie dédiée au téléphone mobile.

Enquêteurs

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) , MEFP

Supervision

Durant 52 jours de collecte, les équipes d'enquêteurs devront parcourir l'ensemble du territoire pour recueillir des données. Les différents intervenants, leur rôle et leurs responsabilités dans l'enquête sont définis ainsi qu'il suit :
 Le contrôleur : quel que soit le milieu, un contrôleur aura trois (3) enquêteurs sous sa responsabilité. Au sein de son équipe le contrôleur organise le travail pour que les données soient recueillies selon les procédures établies et dans les délais prévus. Au préalable, il prépare les opérations de collecte dans chaque DR à enquêter. Quotidiennement, il vérifie le travail de ses enquêteurs, effectue des contrôles systématiques sur les questionnaires remplis et dans les ménages pour s'assurer que les interviews sont conformes aux instructions données. Il est aussi chargé de la gestion du véhicule, de l'équipement et du matériel de l'équipe. Il doit envoyer

les questionnaires remplis et contrôlés à Dakar à la demande de l'encadrement ou selon une programmation prédéfinie. Si nécessaire, des questionnaires peuvent lui être retournés pour correction ou complément d'information. Il fait part au comité des problèmes qu'il rencontre sur le terrain et communique à son équipe toute nouvelle directive émanant de l'encadrement. En rapport avec les membres de l'équipe qu'il supervise, il procède à l'actualisation de la liste des ménages dans chaque DR et identifie les ménages-échantillons.

L'enquêteur : Sa tâche principale est de conduire l'entretien au niveau des ménages, de collecter les informations et de les enregistrer dans la tablette numérique intégrant le questionnaire.

Il se peut que, sur décision du contrôleur, l'enquêteur ait à retourner (une ou plusieurs fois) au sein d'un ménage en particulier pour rencontrer le chef de ménage ou un autre répondant-clé afin de compléter les informations déjà recueillies. Le chef d'équipe (le contrôleur) doit ainsi établir le plan de travail de chaque membre de l'équipe de manière à assurer qu'il peut terminer dans les délais impartis d'enquête par zone les ménages qui lui sont assignés avant de changer de zone. Evidemment, ceci nécessite une collaboration étroite entre les agents concernés.

Au cours de l'entretien avec les ménages, l'enquêteur doit suivre les instructions données dans ce manuel ; un des points les plus importants est de ne pas changer le sens des questions du questionnaire.

(Partie à revoir selon le format de suivi et de contrôle retenu avec l'informatique)

A la fin de chaque entretien, l'enquêteur doit vérifier tous les modules du questionnaire dans la tablette numérique pour voir s'il y a des informations manquantes, avant de les envoyer à l'ANSD pour vérification rapide des éventuelles incohérences si tous les modules ont été remplis pour les membres du ménage qui sont concernés et s'il y a des erreurs ou des incohérences constatées par l'enquêteur. Cette vérification devra être faite immédiatement après l'entretien, avant de donner la tablette numérique au contrôleur, qui le remettra au superviseur. Toutes les vérifications devront être surtout faites avant de quitter chaque zone.

L'enquêteur peut émettre des notifications dans les modules où il juge qu'ils ont fait l'objet d'une nouvelle vérification. Cependant, il ne doit en aucun cas changer la configuration des données sans retourner voir le ménage. Par exemple, un enquêteur a oublié de remplir la section Education pour un enfant du ménage. Il doit retourner voir le ménage et ne devra surtout pas supprimer cet enfant de la liste des membres du ménage.

Accessibilité

Agence propriétaire	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan) , http://www.ansd.sn , statsenegal@ansd.sn
Contact(s)	Direction du Management de l'Information Statistique (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) , www.ansd.sn , statsenegal@ansd.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Confidentialité

Les micros données ne sont accessibles qu'aux services et organismes relevant du système statistique national avec les réserves suivantes:

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Le service ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes:

1. L'utilisateur devra se conformer aux dispositions des articles 6 et 7 chapitre 2 section 2 de la loi sénégalaise LOI N° 2004.21 portant organisation des activités statistiques qui fait obligation à toute personne manipulant des données individuelles, recueillies par les services et organismes relevant du système statistique national, de garantir l'anonymat des personnes physiques ou morales concernées par l'enquête. Et de n'utiliser ces données qu'aux fins de diffuser ou de publier des résultats statistiques agrégés.
2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'ANSD.

4. Toute publication rédigée à l'aide des données issues de l'ANSD doit comporter la mention suivante "Source: Enquête - X*, Année N*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"

Conditions d'accès

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Responsabilité et droits d'auteurs

Responsabilité(s)

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

Droits d'auteurs

Propriété de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.) de la république du Sénégal.

Description des fichiers

Le jeu de données contient 3 fichier(s)

L2S_Individus ano	
# Enregistrements	13113
# Variable(s)	78
Producteur ANSD	
Version V01.0	

L2S_Ménage ano	
# Enregistrements	1500
# Variable(s)	865

L2S_Kish ano	
# Enregistrements	1500
# Variable(s)	249